

Registre des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 18 septembre 2023

mis en ligne le 22/09/2023

CM20230918-17

TRAVAUX

Aménagement d'une voie verte piétons/cycles entre l'impasse des Bosquets et le chemin des Mascottes à Thonon-les-Bains - Autorisation de signer le marché de travaux

Madame PLACE-MARCOZ, Maire Adjointe en charge de la transition écologique, de la lutte contre les pollutions et de l'économie sociale et solidaire, expose :

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le Code de la Commande Publique,
- VU la délibération du Conseil municipal du 24 janvier 2022 relative à la délégation consentie à Monsieur le Maire dans le domaine des marchés publics,
- VU l'avis de la Commission d'Appel d'Offres du 12 septembre 2023,

Dans le cadre du programme visant à étendre le réseau de pistes cyclables à Thonon-les-Bains, la Commune souhaite aménager une piste mixte piétons-cycles reliant le centre-ville en passant par les quartiers de Morcy, de la Versoie et de la Grangette.

Le projet consiste en des travaux d'aménagement d'une piste piétonne et cyclable en site propre qui longera la voie SNCF côté lac entre l'impasse des Bosquets et le chemin des Mascottes, sur une distance d'environ 1540 ml.

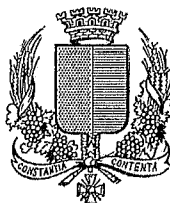
Les prestations comprennent notamment :

- Travaux préparatoires – Frais généraux ;
- Terrassements ;
- Assainissement eaux pluviales - drainage ;
- Constitutions de revêtements de sols drainant ;
- Clôture, serrurerie et équipements.

Une consultation a été lancée pour attribuer le marché de travaux correspondant. À l'issue de cette consultation, la Commission d'Appel d'Offres, réunie le 12 septembre 2023, a donné un avis favorable à l'attribution du marché à la société SAS MITHIEUX TP (74602 SEYNOD) pour un montant de 304 927,41 € HT.

Ce faisant, le coût global de l'opération s'établit comme suit :

Frais de maîtrise d'ouvrage dont :	21 227,00 €
<i>Recherche et identification des réseaux</i>	1 000,00 €
<i>Nettoyage et nivellement de la parcelle</i>	11 000,00 €
<i>Prestations de relevés topographiques</i>	6 221,00 €
<i>Annonces légales (consultation de travaux)</i>	750,00 €
<i>Prestations coordonnateur sécurité santé (SPS)</i>	2 256,00 €
Travaux	304 927,21 €
Divers et imprévus (5 % du montant des travaux)	15 246,36 €
Total HT	341 400,57 €
TVA 20 %	68 280,11 €
Total TTC	409 680,68 €



VILLE DE THONON-LES-BAINS

Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de THONON-LES-BAINS

Séance du 18 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le dix-huit septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, convoqué régulièrement le douze septembre deux mille vingt-trois, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, dans le Grand Salon, sous la présidence de M. Christophe ARMINJON, Maire de la Ville.

Etaient présents MM. Les Conseillers Municipaux :

M. Christophe ARMINJON, M. Jean-Claude TERRIER, Mme Katia BACON, M. Gérard BASTIAN, M. Jean-Pierre FAVRAT, M. Jean DORCIER, Mme Cassandra WAINHOUSE, M. Jean-Marc BRECHOTTE, Mme Véronique VULLIEZ, M. Philippe LAHOTTE, Mme Isabelle PLACE-MARCOZ, Mme Brigitte MOULIN, M. René GARCIN, Mme Carine DE LA IGLESIA, M. Michel ELLENA, Mme Deborah VERDIER, Mme Sylvie COVAC, M. Joël ANNE, Mme Catherine PERRIN, M. Serge DELSANTE, Mme Laurence BOURGEOIS, M. Mickaël MAQUAIRE, Mme Johanna LEROY, M. Osman ATEs, M. Richard BAUD, Mme Sophie PARRA D'ANDERT, M. Thomas BARNET, Mme Marie-Jo GUIGNARD-DETRUCHE, M. Marc-Antoine GRANDO, M. Franck DALIBARD, M. Arnaud BERAST, Mme Astrid BAUD-ROCHE.

Absents excusés :

Mme Nicole JAILLET, Mme Emmanuelle VUATTOUX, M. Mustafa GOKTEKIN, M. Patrick TISSUT, M. Jean-Baptiste BAUD, M. Jean-Louis ESCOFFIER, M. Quentin DUVOCELLE.

Les membres dont les noms suivent ont donné à des collègues de leur choix pouvoir écrit de voter, en leur nom, par application des dispositions de l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

NOMS DES MANDANTS	A	NOMS DES MANDATAIRES
Mme Nicole JAILLET	à	Mme Isabelle PLACE-MARCOZ
Mme Emmanuelle VUATTOUX	à	Mme Laurence BOURGEOIS
M. Mustafa GOKTEKIN	à	Mme Carine DE LA IGLESIA
M. Patrick TISSUT	à	M. Jean-Claude TERRIER
M. Jean-Baptiste BAUD	à	Mme Sophie PARRA D'ANDERT
M. Jean-Louis ESCOFFIER	à	Mme Astrid BAUD-ROCHE
M. Quentin DUVOCELLE	à	M. Franck DALIBARD

Le Conseil Municipal a désigné secrétaire de séance Monsieur Gérard BASTIAN.

La liste des délibérations examinée par le Conseil Municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la Commune.

- D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer le marché de travaux,
- DE SOLLICITER toute demande de subvention pour la réalisation de ces travaux, notamment auprès de l'État, de la Région et du Département.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les propositions présentées.

Les signatures des Conseillers Municipaux figurent dans le registre, au feuillet de clôture de séance.

Le Maire,



Christophe ARMINJON

Le secrétaire de séance,



Gérard BASTIAN

Le présent acte peut faire l'objet d'un recours gracieux devant M. le Maire de Thonon-les-Bains, dans un délai de deux mois à compter de sa publication. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Grenoble, par voie postale ou par voie électronique (www.telerecours.fr), dans ce délai ou à compter de la réponse de la Commune de Thonon-les-Bains, si un recours gracieux a été préalablement déposé.